

A la centrale hydraulique de la rivière de la Paix, un neuvième groupe, d'une puissance de 275 MW, doit entrer en service en 1974, ce qui portera la puissance installée de cette centrale à 2,091 MW. On prévoit également ajouter un dixième groupe à une date ultérieure.

Les principales nouvelles sources d'énergie électrique de la province à court terme sont liées à l'aménagement du fleuve Columbia. Le barrage Mica, le dernier et le plus important des barrages construits en Colombie-Britannique dans le cadre du Traité international du fleuve Columbia, a commencé à emmagasiner de l'eau en 1973. L'excavation de la centrale souterraine à Mica a progressé de façon satisfaisante en 1973 et les plans pour l'installation de six groupes électrogènes sont bien avancés. On a commandé quatre groupes de 435 MW, dont deux doivent entrer en service en 1976 et les deux autres en 1977. Deux lignes de transport de 500 kV, mesurant chacune 340 milles de long, sont en construction; elles relieront la centrale hydraulique de Mica au réseau du sud de la province.

En 1973, les travaux ont progressé selon le calendrier prévu à la deuxième centrale, celle du canal de Kootenay, dans le bassin du fleuve Columbia. Situé sur la rivière Kootenay entre Nelson et Castlegar, cet aménagement comprend un canal d'une longueur de trois milles qui dérive les eaux de la rivière en contournant cinq petites centrales existantes. La nouvelle centrale renfermera quatre groupes de 125 MW, dont deux entreront en service en 1975 et les deux autres en 1976. Cette centrale sera reliée aux lignes de transport de Mica par un raccordement de 230 kV.

**Yukon et Territoires du Nord-Ouest.** La Commission d'énergie du Nord canadien, société de la Couronne créée en 1948, est autorisée à faire l'inventaire des besoins, à construire et à exploiter des centrales pour l'approvisionnement des services publics dans les Territoires du Nord-Ouest, au Yukon et, sous réserve de l'autorisation du gouverneur général en conseil, dans d'autres régions du Canada. La Loi exige que les projets entrepris par la Commission soient financièrement autonomes; il faut donc que les tarifs imposés pour les services publics soient assez élevés pour couvrir l'intérêt sur les investissements, le remboursement du capital sur un certain nombre d'années, les frais d'exploitation et d'entretien, et pour alimenter un fonds de prévoyance.

On a effectué une évaluation préliminaire du potentiel hydroélectrique de la plupart des grands cours d'eau du Yukon et de la partie centrale du district de Mackenzie, dans les Territoires du Nord-Ouest. Les résultats révèlent l'existence d'un important potentiel hydroélectrique, le fleuve Yukon et ses affluents constituant à eux seuls l'une des principales sources non aménagées d'énergie hydroélectrique en Amérique du Nord.

Sauf pour ce qui concerne la région de Yellowknife, l'énergie utilisée par les Territoires du Nord-Ouest provenait jusqu'en 1965 de sources thermiques, mais cette année-là la mise en service de la centrale hydraulique de Twin Gorges sur la rivière Taltson a fait pencher la balance en faveur de la production hydroélectrique. Toutefois, à la suite de plusieurs aménagements au cours de la période 1970-73, les centrales thermiques ont repris le premier rang. En 1971, la production thermique est également devenue la principale source d'énergie au Yukon. La production thermique des deux territoires provient en grande partie de petits groupes diesel. La production au moyen de groupes diesel mais plus puissants continuera à jouer un rôle important en vue de satisfaire à l'accroissement de la demande dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon; cependant, de nouvelles installations hydroélectriques sont en voie d'aménagement dans les deux territoires et la puissance hydraulique deviendra probablement à long terme la principale source d'énergie.

La Commission d'énergie du Nord canadien exploite des installations hydrauliques sur le fleuve Yukon, près de Whitehorse, et sur la rivière Mayo, près de Mayo au Yukon; dans les Territoires du Nord-Ouest, elle possède des aménagements sur la rivière Snare, au nord-ouest de Yellowknife, et sur la rivière Taltson, au nord-est de Fort Smith.

En 1973, la Commission a accru sa puissance de production de 11.6 MW, dont 1.6 MW au Yukon et 10.0 MW dans les Territoires du Nord-Ouest. De plus, elle s'est portée acquéreur de cinq installations locales exploitées auparavant par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. A la fin de l'année, la Commission desservait 45 localités réparties dans le Nord.

Au Yukon, on a commencé la construction d'une centrale hydraulique de 30 MW sur la rivière Aishihik, qui sera reliée au réseau actuel de Whitehorse — Faro. Cette centrale doit entrer en service à la fin de 1974.